

## Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 8 mars 1853

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Godin, Jean-Baptiste \(1795-1869\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Godin, Émile \(1840-1888\)](#) est destinataire de cette lettre

[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (3)

Collation1 p. (19r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 8 mars 1853, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/28042>

Copier

# Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

## Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [8 mars 1853](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination Bellevue, Meudon (Hauts-de-Seine)

## Description

Résumé Godin exprime son inquiétude et celle d'Esther Lemaire après qu'Émile ait écrit qu'il avait quelque chose à leur dire. Il l'assure qu'il peut avoir confiance en lui et qu'il est son ami. Il l'informe qu'il lui enverra bientôt son extrait de baptême qu'il a obtenu du grand-père d'Émile, et il l'encourage à bien apprendre le catéchisme.

Notes La lettre manuscrite originale de Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin du 8 mars 1853 est conservée dans le fonds Godin du Cnam (FG 17 (1) a).

Support Plusieurs passages du texte de la lettre sont repérés par un trait au crayon bleu dans la marge de la page.

## Mots-clés

[Éducation](#), [Religions](#)

Personnes citées

- [Godin, Jean-Baptiste \(1795-1869\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Godin, Émile (1840-1888)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Familistère
- Rente/Propriété

Biographie Propriétaire français né en 1840 à Esquéhéries (Aisne) et décédé en 1888 à Flavigny-le-Petit (Aisne). Émile Caïus Godin est le fils de Jean-Baptiste André Godin et d'[Esther Lemaire](#). À l'âge de 10 ans, Émile Godin poursuit sa scolarité à Paris : de 1851 à 1853, dans la pension Régnier à Bellevue à Meudon (Hauts-de-Seine) et de 1853 à 1856, il est pensionnaire au collège Chaptal, établissement novateur préparant ses élèves aux carrières commerciales et

industrielles. Émile Godin ne s'adapte pas à la vie en pension et ses résultats scolaires ne sont pas excellents. À partir de septembre 1856, il travaille avec son père pour les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Dans les années 1860, il est le chargé d'affaires de son père à Paris et à l'Exposition universelle de Londres de 1862 ou le responsable des achats de fonte en Angleterre ; il semble aussi s'occuper de la fabrication, de l'émaillage en particulier. Émile Godin choisit de rester auprès de son père après la séparation de celui-ci et de son épouse Esther Lemaire en novembre 1863. Il est mobilisé dans l'Armée du Nord avec le grade de capitaine pendant la guerre de 1870-1871. Alors que Jean-Baptiste André Godin est élu député de l'Aisne à l'Assemblée nationale (1871-1875), Émile représente son père et remplit des fonctions de direction au sein des Fonderies et manufactures du Familistère, mais il entre en conflit avec plusieurs directeurs de l'usine et du Familistère. En 1878, Émile Godin se brouille avec son père et quitte le Familistère ; des procès opposent le père et le fils. Il épouse le 30 décembre 1882 à Flavigny-le-Petit (Aisne) [Éléonore Joséphine Rouchy](#) qu'il fréquente depuis plusieurs années et avec laquelle il a trois enfants : Émilie Esther (1878-), Alix Émile Godin (1881-1929), enfants naturels légitimés à l'occasion du mariage, et Camille Andréa (1883-). Il décède le 2 janvier 1888, quinze jours avant son père.

---

NomGodin, Jean-Baptiste (1795-1869)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéIndustrie (petite)

BiographieSerrurier et poëlier français né en 1795 à Boué (Aisne) et décédé en 1869 à Esquéhéries (Aisne). Il épouse Marie Josèphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries, en mars 1816. Le couple acquiert une maison en juillet de la même année à Esquéhéries. Jean-Baptiste et Florentine Godin ont trois enfants : Jean-Baptiste André (1817-1888), [Pommerose \(1822-1886\)](#) épouse Lefèvre, et [Alexandre Barthélémy \(1827-1901\)](#).

---

NomLemaire, Sophie Esther (1819-1881)

GenreFemme

Pays d'origineFrance

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieNée en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, [Émile Caius \(1840-1888\)](#). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de [Godin-Lemaire](#) jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 27/12/2023



Guise le 3 mars 1833

Mon cher fils

les deux dernières lettres ont quelque chose qui nous inquiète. Tu nous dis que tu as quelque idée à nous dire et bien voilà. Tu n'as pas raisonnable car tu dois comprendre que ta mère te demande aussi que cela sans une inquiétude qui devrait concerner si tu nous avais dit ce que tu préoccupes. Est-ce que tu n'es pas obligé de confier ce moi pour que tu fasse ce qui te paraît nécessaire. Dites dit à quelqu'un est-ce que tu pourrais trouver ailleurs de meilleurs conseils que ceux que je pourrais te donner. Ne serons-nous pas toujours de meilleurs amis.

je coint à ton grand papa pour assister ton baptême et ta confirmation mais je suis à la fin de nos vies aussi fatigué que tu auras vu dans cette lettre.

Fais tout les efforts pour bien apprendre ton catéchisme et être raisonnable avec tes professeurs.

Nous t'embrassons de tout notre cœur

